



**QUELLE FORMATION POUR LES ORGANISATEURS ET ORGANISATRICES COMMUNAUTAIRES
DANS LE CONTEXTE DES ANNÉES 2010 ?
Compte rendu du Colloque tenu le
Mercredi 11 mai 2011 – 9 : 00 h à 12 : 00 h**

Le Colloque s'est déroulé en quatre temps. En ouverture Denis Bourque, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (CRCCOC), et Johanne Rheault, présidente du Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CSSS (RQIIAC), ont fait la mise au jeu en présentant une lecture des formations actuellement offertes dans les universités québécoises et des défis identifiés par les organisateurs et organisatrices communautaires (OC). Par la suite, deux blocs d'intervention ont porté l'un sur les enjeux de la formation académique et l'autre sur les enjeux de la formation pratique en organisation communautaire. Dans chacun de ces blocs, des professeurs et des OC ont été invités à lancer les échanges auxquels ont participé les 25 participantes et participants. En conclusion, Denis Bourque et Johanne Rheault ont soumis des propositions pour donner suite à la rencontre.

Mise au jeu

Denis Bourque a précisé d'entrée de jeu que toutes les universités québécoises offraient de la formation en organisation communautaire dans le cadre des programmes de formation en travail ou service social, 6 dans le cadre d'un programme sans spécialité et 2 avec spécialisation en organisation communautaire.

Programmes sans spécialité – Contingentement : 450 étudiantEs (60 %)

Université	Cours obligatoires en organisation communautaire	Cours optionnels en organisation communautaire	Stages (10% en oc)
UQO	3	1	2 distincts (120 jours)
UQAC	3	1	1 avec 3 méthodes
UQAT, UQAR	4	0	1 avec 3 méthodes
U. de M.	4	4 (sur une possibilité de 6 optionnels)	1 sur 90 jours
U. de S.	2	1 (sur une possibilité de 4 optionnels)	2 distincts (135 jours)

Programmes avec spécialité – Contingentement : 310 étudiantEs (40 %)

Université	Cours obligatoires en organisation communautaire	Cours optionnels en organisation communautaire	Stages
UQAM	4	6 (sur une possibilité de 5 optionnels)	1 sur 90 jours 3 % des étudiants en concentration <i>Intervention auprès communautés</i> (4 en 2010-2011)
Laval (93 crédits)	4 + 1 (40 inscrits)	7 (sur une possibilité de 10 optionnels) Étude des communautés: 45	2 distincts dans le même milieu (108 jours avec possibilité même méthode) (12-15 par année en oc)

Le gain c'est que tous ceux et celles qui suivent une formation d'intervention sociale reçoivent une base en intervention collective grâce à un matériel didactique de qualité. La limite est au niveau de la spécialisation. On constate que c'est une constante d'environ 10 % des étudiantEs qui optent pour l'intervention collective. La production en recherche fournit un matériel de haute qualité, mais on peut se demander si ces résultats sont intégrés dans les démarches de formation, notamment en termes de prise en compte des changements sur le terrain et de l'appel de compétences qui en découle.

Les pratiques d'organisation communautaire appellent des compétences en analyse critique, politique et stratégique, de même qu'un sens éthique élevé et une identité professionnelle assez consistante pour répondre à la complexification des pratiques. Les OC doivent allier savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir-dire. L'organisation communautaire demeure une pratique où la formation académique ne suffit pas et doit être complétée par des activités de formation continue en cours d'emploi. Tout professionnel a une responsabilité de s'assurer une formation continue que les OC trouvent davantage dans le cadre de la communauté de pratique du RQIIAC pour celles et ceux qui interviennent en CSSS, mais surtout dans le cadre de sessions courtes la plupart du temps sur des thématiques particulières.

Johanne Rheault a tenu à mettre les pendules à l'heure : certains disent qu'il n'y a pas de débouchés en organisation communautaire et que la profession est en recul, mais en réalité le nombre de postes d'OC est en croissance malgré l'agression perpétrée par le CSSS de la Montagne qui a aboli tous les postes d'OC et en dépit, pour reprendre l'expression des collègues du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Les Îles, de « l'érosion des berges » qui frappe les postes dans certaines régions. En fait, on compte actuellement 425 postes d'OC, majoritairement des femmes (64 %) formées en travail social. Le RQIIAC comme une communauté de pratique regroupe celles et ceux qui ont un poste en CSSS, mais on constate actuellement l'émergence d'une multitude de nouveaux lieux de pratique avec l'arrivée massive de nouvelles professions de soutien aux démarches de développement des communautés : agents de développement dans les quartiers montréalais, agents ruraux des centres locaux de développement (CLD), agents de liaison des sociétés de gestions issues de la Fondation Lucie-et-André-Chagnon, organisateurs et organisatrices communautaires des offices municipaux d'habitation, etc.

Avec la création des CSSS, les OC vivent une complexification des contextes d'intervention (approche populationnelle, déterminants sociaux de la santé, responsabilité locale en santé publique, territoires administratifs plutôt que d'appartenance) et on attend d'eux la maîtrise de savoirs variés, principalement en termes de leadership quant aux processus d'action collective, mais aussi de connaissance pratique des communautés. On leur reconnaît d'être celles et ceux qui portent constamment la préoccupation de la participation citoyenne et qui savent rallier. L'arrivée de partenaires qui allient les fonctions de soutien et de bailleur de fonds rend plus importantes les exigences éthiques pour préserver les intérêts des premiers concernés. La profession se transforme aussi du fait du changement de la garde. Plusieurs OC d'expérience arrivant à l'âge de la retraite en même temps, se pose le défi du transfert des connaissances et de l'autonomie professionnelle, plus facile à faire valoir dans le cadre d'une équipe établie.

La formation académique

Yvan Comeau de l'Université Laval a tenu à placer la question dans une perspective historique, rappelant qu'en préparant un récit de vie avec Michel Blondin, initiateur de l'organisation communautaire au Québec, s'est imposé le constat qu'il n'y avait dans les années 1960 aucune formation universitaire traitant de ce mode d'intervention. Depuis le début des années 1980, il y a dans chaque cohorte en service social environ 10 % des finissants qui optent pour cette pratique et que, comme le mentionnait la présidente du RQIIAC, le nombre de postes est stable dans le réseau public de la santé et des services sociaux.

En nombre celles et ceux qui pratiquent l'OC dans le réseau public représentent moins de 1 % des 7 000 intervenants sociaux du Québec. Il faut alors se réjouir que toutes les personnes formées en travail social soient contaminées par des cours obligatoires dans cette discipline. En même temps, l'université a des limites en termes de capacité de développer la conscience sociale. Même en étant partisan de la conscientisation, il faut reconnaître qu'on ne change pas souvent de paradigme, le milieu ambiant est un facteur déterminant pour le développement d'une approche critique de la société. Une autre difficulté vient du fait que les quelque 2 000 personnes du réseau communautaire consacrent 60 % ou plus de leur action à l'organisation communautaire dans le cadre d'associations ou d'entreprises communautaires et d'économie sociale, mais ne s'identifient pas comme organisateurs communautaires mais bien davantage au secteur dans lequel elles interviennent.

Du côté de l'université, il faut voir aussi que le recrutement de la relève en enseignement n'est pas évidente : on manque de candidats détenant un minimum d'expérience sur le terrain et disposés à se consacrer à l'organisation communautaire. Sur le terrain de la recherche, il se fait peu de travaux sur les aspects de l'intervention proprement dite. Il y a là un enjeu parce que la recherche permet de systématiser les pratiques et que les intervenants sur le terrain ont besoin de théories stratégiques pour structurer leurs interventions.

Il y a donc effectivement des enjeux d'arrimage entre l'université et les milieux de pratique. Le besoin d'un registre des compétences en organisation communautaire en est une bonne illustration.

Christian Jetté estime qu'en regardant ce qui se fait à l'Université de Montréal, le bilan est encourageant, mais pas nécessairement édifiant. Il y a relativement peu d'inscriptions en organisation communautaire. Par contre, on donne un certificat de premier cycle qui recrute chaque année une soixantaine d'étudiants, la moitié étant en attente d'une acceptation au baccalauréat. Il y a là un indice que le recrutement basé

sur les cotes R présente des travers puisqu'il favorise ceux qui performent sur le plan académique aux dépens de personnes qui auraient des dispositions intéressantes pour l'intervention sociale.

Le processus de révision des programmes de premier cycle favorisera davantage de cours sur l'action communautaire et les cours de méthodologie et, probablement, fondements théoriques de l'intervention communautaire seront obligatoires. Il y a cependant une certaine méconnaissance de l'action communautaire parmi les étudiants qui fait en sorte que très peu d'étudiants s'inscrivent dans un stage en action collective, notamment parce qu'ils craignent de ne pas trouver d'emploi après leur stage. Au deuxième cycle, l'École a mis en place en 2009 un programme en développement local et travail social international avec une possibilité de stage en Belgique.

Au niveau des contenus et des apprentissages, le contexte de dépolitisation souligné par Yvan Comeau invite à renforcer l'analyse du milieu et à développer une analyse critique des problématiques socio-économiques. Les étudiants sont, à cet égard, passablement analphabètes. Il y a aussi des choses à développer quant à la communication écrite et orale, des notions de droit, une compréhension des enjeux environnementaux, etc.

Stéphanie Courcy-Legros, organisatrice communautaire et chargée de cours à l'UQÀM, souhaite que les étudiants voient l'importance des dynamiques sociales et des enjeux de société dans leur propre vie et pour leur pratique sociale. Cela passe par des échanges et par une connaissance de l'histoire des pratiques et des politiques sociales qu'une plus grande présence des milieux de pratique dans les cours est de nature à favoriser. Chaque fois que des personnes viennent rendre compte de leur expérience, c'est grandement apprécié et cela permet de saisir les liens entre la théorie et les pratiques. Les stages ponctuels dans des groupes communautaires ou des projets de développement local sont aussi des occasions d'aller voir sur le terrain comment se présentent les choses et le retour sur ces expériences est de nature à éveiller le regard critique. Une meilleure compréhension entre travailleurs sociaux et OC passe par la présence de l'organisation communautaire dans la formation de base.

Jean-François Roos, organisateur communautaire et chargé de cours à l'Université de Sherbrooke, estime que les travailleurs sociaux s'intéressent trop peu aux enjeux collectifs alors que les individus ne se développent pas en dehors de leur communauté. Il déplore que les programmes fonctionnent en silos et souhaite que l'on trouve des mécanismes pour valoriser l'organisation communautaire auprès des professeurs des autres approches d'intervention et favoriser des modes d'intervention qui intègrent la dimension collective à l'approche psychosociale. La refonte des programmes devrait miser sur des méthodologies et cheminements professionnels types tout en plaçant des fondements universels aux pratiques sociales qui intègrent une vision large : connaître les partenaires locaux, reconnaître les déterminants collectifs des problèmes, etc. Les départements de travail social sont des unités de formation professionnelle qui exigent des relations continues avec les milieux de pratique. Il y a là une avenue pour briser les silos.

L'échange a mis en évidence d'autres enjeux :

- Les centres de santé et de services sociaux ne sont plus les seuls terrains de pratique : beaucoup de personnes interviennent en développement local avec peu de formation, mais en exerçant des mandats clairement d'organisation communautaire ;

- Il faut cependant distinguer l'organisation communautaire comme pratique professionnelle avec son identité fortement campée et ses pratiques documentées, de l'action collective au sens large : pour pousser davantage l'analyse contextuelle dans les bassins du développement local et régional, il faudrait que les nouveaux agents de développement privilégient l'organisation communautaire ;
- L'intersectorialité prend de plus en plus d'importance, c'est un contexte favorable au développement de passerelles ;
- Le discours sur l'action collective est fortement marqué par l'influence des sciences de la gestion : l'idéologie néolibérale et son pendant de nouvelle gestion publique valorisent les approches basées sur la bonne gouvernance et les résultats aux dépens de l'action à long terme caractéristique de l'organisation communautaire ;
- L'étendue des connaissances requises pour l'intervention collective invite à chercher des avenues de formation de base plus poussée comme un bac spécifique en organisation communautaire.

La formation pratique

Sébastien Savard, professeur à l'Université d'Ottawa, souligne qu'il est important que l'intervention collective soit une constituante importante de la formation en travail social plutôt que d'être enseignée dans un programme indépendant. Même en organisation communautaire, les intervenants doivent savoir intervenir avec des personnes en situation de vulnérabilité qui vivent des situations personnelles difficiles. L'organisateur communautaire doit à l'occasion pouvoir apporter du soutien individuel à ces personnes et la formation en travail social lui procure ces outils. De plus, les étudiants en travail social, même ceux intéressés surtout par l'intervention individuelle, constituent une clientèle captive qui profite d'un élargissement de l'image qu'elle se fait au départ du travail social fortement teintée par la psychologie. Même si le changement de paradigme est difficile, il est possible et le contact avec la formation en intervention collective peut favoriser un changement d'orientation. C'est difficile de recruter davantage des gens qui sont au départ intéressés par l'intervention collective.

À l'Université d'Ottawa, il n'y a aucun cours obligatoire en organisation communautaire et un seul cours optionnel. En fait le programme est structuré autour de deux axes soit l'axe diversité des populations et et l'axe générations au lieu d'être structuré autour des méthodes d'intervention. C'est aussi un programme qui ne comporte que 60 crédits obligatoires (les autres étant des crédits d'enrichissement ou optionnels), ce qui oblige à faire des choix stratégiques au niveau du choix de cours obligatoires. Pour convaincre les étudiants à s'intéresser à l'organisation communautaire, il faut attendre la 4^e année de formation qui suit les stages, pour mettre en évidence comment l'organisation communautaire fournit des angles d'attaque différents aux problèmes sociaux avec lesquels ils ont été en contact.

L'intervention communautaire en Ontario francophone est une pratique méconnue. Les différents lieux où elle se pratique ne sont pas tous identifiés par l'École, ce qui rend plus difficile d'orienter les stagiaires vers ces milieux. Sur le terrain, la professionnalisation des organismes communautaires fait en sorte qu'on y pratique davantage le travail social individuel que l'intervention communautaire. Les stages offrent donc peu d'occasions de pratiquer l'organisation communautaire. De plus, même s'ils s'engagent dans des pratiques collectives, les outils d'encadrement qu'on leur fournit sont les mêmes qu'en intervention individuelle. Dans les séminaires de stages, les stagiaires en organisation communautaire sont minoritaires et ont peu d'occasions d'échanger entre OC. Par contre lorsqu'ils partagent ce qu'ils font, ils suscitent l'intérêt des autres. Les OC ont souvent des formations de base autres que le travail

social ; il est difficile de les recruter comme superviseurs de stage puisque ceux-ci doivent avoir une formation dans le domaine. La durée des stages est également un problème car 13 à 15 semaines c'est très court dans la vie d'un projet collectif. Ils durent à peine le temps de connaître une communauté. Pour que les étudiants aient l'occasion de voir les différentes étapes d'un projet, il faut les impliquer dans plusieurs projets en même temps, ce qu'il n'est pas toujours possible de faire.

Le professeur **Stéphane Grenier** précise qu'à l'Université du Québec au Témiscamingue on parle d'intervention auprès des collectivités plutôt qu'en organisation communautaire. On offre un programme communautaire en développement des petites collectivités. L'Abitibi-Témiscamingue est un milieu florissant pour l'intervention auprès des communautés qui sont confrontées aux phénomènes de décroissance qu'entraîne l'industrie du bois et aux booms suscités par l'industrie minière.

L'intervention collective intéresse 10 % des étudiants qui font un stage avec une majeure en ce sens. C'est l'occasion d'expérimenter le décalage entre la théorie apprise dans les cours et les réalités pratiques. Par exemple, la démocratie présentée comme un trait distinctif de l'action communautaire est mise à mal par la tenue d'une assemblée générale qui réunit seulement les membres du conseil d'administration. Dans le même sens, on valorise l'autonomie des communautés et les stagiaires se retrouvent dans des programmes définis de façon plutôt rigide par les agences.

Les étudiants sont peu politisés et peu familiers avec le fonctionnement d'une collectivité : les rôles des divers acteurs et les rapports qu'ils entretiennent ne s'enseignent pas à l'université. Il faut les apprendre dans les communautés. Plusieurs des acteurs que les stagiaires côtoient n'ont pas de formation en organisation communautaire même s'ils assument de l'intervention collective en développement local dans un CLD ou une SADC. Les processus d'organisation communautaire demandent trop de temps pour qu'il soit possible de les faire vivre durant les stages. S'ajoutent la contrainte des distances : comment réunir ceux et celles qui vivent un stage en intervention auprès des communautés quand ils se trouvent dans des milieux séparés par quatre heures de route ?

Jacques Caillouette, professeur en organisation communautaire et également de stage à l'Université de Sherbrooke, explique que, dans les deux cours obligatoires d'organisation communautaire, le choix qui a été fait est de regrouper les étudiants dans un seul groupe et de les répartir en 12 équipes de cinq, affiliées chacune à un organisme communautaire. Tout au long de l'année, dans le cadre des deux cours de base, ces équipes vont dans la communauté. En troisième année, le cours de pratique intégrée regroupe ceux et celles qui sont intéressées à l'organisation communautaire. Comme il est difficile d'en recruter plus d'une dizaine, le groupe est élargi à des étudiants provenant d'autres disciplines. C'est moins intéressant, mais c'est un passage obligé pour atteindre le seuil de 15 requis pour donner un cours.

Au niveau des stages, les OC sont minoritaires et il n'est pas facile de leur permettre d'expérimenter l'intervention directement auprès de la population parce que les OC avec lesquels ils font leur stage se retrouvent au niveau méta social. C'est un contexte où il faut connaître beaucoup d'acteurs, travailler sur des enjeux et dans des structures complexes, ce qui n'est pas possible dans un très court laps de temps. Ils ont donc peu la chance de faire un travail d'animation de base avec des gens ordinaires concernés, d'expérimenter une mobilisation sur des enjeux courts, de travailler avec des clientèles spécifiques dans une perspective globale, etc. Il faudrait avoir une base réelle dans la population pour expérimenter le travail communautaire de base, une démarche initiale en organisation communautaire. Il faudrait aussi

avoir davantage de lieux où se vit une approche conflictuelle, c'est-à-dire dans des groupes capables de développer un discours autonome pour ensuite être capables d'apporter une contribution spécifique aux dynamiques d'articulation locale. L'idée pédagogique est que les étudiantes et étudiants puissent fréquenter des milieux professionnels et militants et puissent ainsi, par cooptation, en venir à s'approprier les identités, les cultures professionnelles et militantes.

Pierre Fournier, organisateur communautaire et professeur de stage à l'UQÀM, fait valoir que les deux stages durant une année complète permettent aux étudiants de faire un bon bout du processus d'intervention en organisation communautaire. Ils ont aussi un séminaire avec des outils spécifiques de soutien pour l'intervention en action collective. Que 10 % des étudiants choisissent l'intervention collective constitue quand même une base sociale intéressante pour l'organisation communautaire et que ces étudiants disposent d'une formation de base en travail social leur fournit un principe intégrateur sur le plan professionnel.

Le contexte a profondément changé : en passant des CLSC aux CSSS, on a perdu le L de local, le C de communautaire et le S de services est devenu le S de santé ! La question c'est de mettre les étudiants en contact avec les premiers concernés par l'intervention en organisation communautaire dans le cadre d'un stage. Ils arrivent sur le terrain comme s'ils n'avaient rien appris auparavant, mais on se rend compte qu'au terme du premier stage, ils expérimentent une intégration de connaissances acquises et des expériences pratiques.

L'analyse d'une problématique sociale est aussi idéologique. Nous ne sommes pas neutres, nous avons un point de vue pour approcher la réalité. C'est une dimension plus difficile pour les étudiants. Des expériences antérieures seraient utiles pour les ouvrir à cette dimension. Par exemple, vivre une démarche exploratoire dans un organisme communautaire durant un cours les familiarise avec la réalité tout comme un engagement citoyen. Nous sommes dans une société individualiste et où il y a moins d'appartenance. Cela pose des défis puisque ce que nous avons à former, ce sont des intellectuels qui vont avoir à prendre position socialement.

Mario Lefebvre, organisateur communautaire et superviseur de stages, propose que la norme de l'excellence professionnelle c'est le savoir-être de l'intervenant. Lorsqu'ils arrivent en stage, les étudiants ont de la difficulté à se considérer compétents. La supervision doit les aider à mettre à profit leurs expériences de vie pour renforcer leur image d'eux-mêmes et les amener à se placer au centre de leur pratique : leur meilleur outil de travail, c'est eux-mêmes. À cet effet, il a développé un schéma plaçant la personne stagiaire au centre des diverses composantes du milieu d'intervention. Le RQIIAC a développé un profil de compétences en organisation communautaire qui démontre des exigences de grande polyvalence. Il faut continuer à unir les efforts de coopération universités – RQIIAC.

L'échange a mis en évidence que :

- Les milieux sont assaillis par tout ce qui descend et souhaite passer par le communautaire pour rejoindre les gens, et les bailleurs de fonds (villes, agences, ministères, fondations, CRÉs) posent comme exigence l'intersectorialité : les OC doivent prendre tout cela en compte ;
- Maintenant Québec en forme est disposé à soutenir les projets issus du milieu ;

- Il faut ajuster les attentes sur le terrain des enjeux idéologiques : les universités ne peuvent assumer seules ce que font les milieux de pratique, par exemple développer le savoir-être ou amener les gens à changer de paradigme ;
- Les stages mettent sont une occasion de conflit identitaire : on a proposé aux étudiants d'être des professionnels et ils se trouvent en position où on attend d'eux qu'ils soient militants. Il faut revoir le référentiel.
- Les étudiants arrivent avec un intérêt pour la psychologie : il faut partir de là. Dans les groupes au départ il y a 10 % d'intéressés à l'organisation communautaire ; 40 % pour qui c'est une roue de secours pour avoir un poste ; 40 % pour lesquels ça se limite à une trousse de survie et 10 % qui ne veulent rien savoir. Il ne faut pas décourager les mordus et recruter parmi ceux pour qui c'est une roue de secours ;
- Il y a des outils qu'on laisse de côté : la sélection des étudiants par entrevues parce que cela demande du temps, le RUFUTS qui a pourtant permis des avancées significatives comme ce comité qui a donné l'ouvrage de Doucet et Favreau (1991) qui a marqué un tournant pour l'organisation communautaire ;
- Nous sommes en période de déficit démocratique et il y a des efforts à faire pour que la préoccupation citoyenne ait sa place dans les projets collectifs ;
- Par rapport à ce qui peut se faire dans le cadre d'un baccalauréat, les attentes sont démesurées, il faut peut-être aller à la maîtrise tout en maintenant une formation généraliste avec l'organisation communautaire comme composante majeure du travail social au niveau du bac ;
- La composante éthique marque la différence entre les OC et les autres agents de développement : une maîtrise permettrait de développer la méthode d'intervention, mais aussi la maturité et la conscience professionnelle.

Clôture en forme de propositions

Johanne Rheault a structuré sa conclusion en trois points. D'abord, elle a formulé un merci sincère à ceux et celles qui ont accepté l'invitation, et s'est dite rassurée de constater que les discussions vont dans le sens de maintenir et de renforcer l'offre de formation en action collective. Il y donc consensus autour de l'importance et de la pertinence de cette pratique dans les CSSS et les autres milieux. Ensuite, considérant la démarche de révision des programmes en cours dans plusieurs universités, elle a indiqué que le RQIIAC réitère son intérêt à participer plus activement au renforcement de l'offre de formation et offert les outils développés par la communauté de pratique. Les OC doivent jouer du coude pour maintenir des interventions de proximité plutôt qu'au niveau méta : c'est possible en équipe de maintenir cette exigence, mais pas pour de nouveaux intervenants isolés. Le guide d'accompagnement, le référentiel de compétences, le cadre de référence, etc. peuvent contribuer à la formation universitaire et à la création d'outils adaptés à la profession d'OC. Enfin elle estime que l'intérêt suscité par la rencontre appelle une suite. Le colloque du RQIIAC en 2012 a pour thème : *L'organisation communautaire... une pratique durable!* Voilà un thème qui interpelle la formation de la relève et une occasion à saisir pour poursuivre cette réflexion bien amorcée.

Denis Bourque estime que le colloque a mis en évidence le développement de l'intervention collective en dehors du réseau de la santé et des services sociaux. La formation doit s'ajuster aux nouveaux enjeux pour que l'on prépare des agents de développement plutôt que des agents de programmes. Il y a dans les programmes des tensions à gérer au meilleur, mais il faut renforcer la capacité d'analyse des enjeux

communautaires. Au niveau des stages, les outils de soutien doivent être améliorés en fonction des exigences de l'organisation communautaire et les milieux doivent favoriser l'expérimentation AVEC les personnes concernées. Il faut enfin mettre les formateurs en réseau. À cet effet il suggère un comité de suivi du colloque avec le RQIIAC, la CRCOC et tous les partenaires intéressés et appuie l'invitation à poursuivre dans le cadre du prochain colloque du RQIIAC. Il propose aussi que les contenus discutés soient mis en valeur sur les sites du RQIIAC et de la CRCOC et fassent l'objet d'articles dans les revues et bulletins de liaison. Il annonce aussi le démarrage d'un projet de recherche-action mené par la CRCOC, le RQIIAC et les acteurs de l'intervention collective en développement local en Estrie.

Synthèse des échanges

En ramassant l'essentiel des échanges, on peut dire que non seulement l'organisation communautaire est en croissance, mais qu'elle dispose maintenant de ressources de formation de très bonne qualité. Elle se déploie cependant dans un contexte qui n'est guère porteur de changement social. La formation théorique et pratique des OC ouvre sur des enjeux qui la débordent : enjeux des milieux de pratique, mais aussi enjeu de société.

Nouvelle conjoncture : CSSS et multiplication des agents de développement

La création des CSSS n'a pas répondu aux objectifs de la réforme de créer des établissements localement responsables. Elle a inscrit l'organisation communautaire dans un milieu qui se débat avec l'approche populationnelle, les déterminants sociaux de la santé, la responsabilité locale en santé publique dans un cadre de reddition de comptes plus centralisateur que jamais et sur des territoires administratifs qui peinent à traiter avec les territoires d'appartenance et de mobilisation.

Les OC regroupés dans les CSSS se sont donné des cadres de référence, des planifications stratégiques et des coordinations professionnelles pour prendre leur place dans les CSSS et faire la démonstration de ce que signifie soutenir le développement des communautés, agir sur les déterminants de la santé et appuyer l'action communautaire des personnes concernées sur les enjeux de leur milieu. Ils se retrouvent sur ce terrain avec une multiplication d'agents de développement dans les quartiers urbains, d'agents ruraux dans les CLD, d'agents de liaison dans les sociétés de gestion issues de la Fondation Lucie-et-André-Chagnon (FLAC), d'organiseurs communautaires dans les offices municipaux d'habitation, etc.

Mais ces professionnels ne se reconnaissent pas comme des OC, pas plus que les milliers de personnes qui font de l'organisation communautaire la majeure partie du temps dans des groupes communautaires et qui se définissent par la mission de leur organisme plutôt que par l'identité d'OC. La communauté de pratique du RQIIAC a contribué à camper dans le réseau de la santé et des services sociaux l'organisation communautaire comme pratique professionnelle et fourni un encadrement qui fait défaut dans les autres milieux de pratique.

Constante dans le recrutement et qualité de la formation

Le nombre de postes d'OC en CSSS est en légère croissance (≈ 425) et la profession se féminise (64 %), majoritairement alimentée en relève par des personnes formées en travail social. Sur le contingent annuel de 760 places en travail social, il y a une constante depuis plusieurs années : ce sont 10 % des étudiantes qui optent pour l'organisation communautaire. Pour les autres, selon l'expression de Jean-Pierre Deslauriers, une orientation en intervention collective est, au mieux, une « roue de secours » pour

le cas où il n'y aurait pas de poste en individuel ($\pm 40\%$) ou un pis aller, « trousse de survie » ($\pm 40\%$) tout au plus ! Il faut alors soutenir ceux et celles qui choisissent l'organisation communautaire et intéresser les autres.

Les milieux de formation en travail social sont des unités de formation professionnelle qui fournissent un principe d'intégration des pratiques et qui ont la préoccupation de former à des interventions en phase avec le milieu. Les deux dimensions théorique et pratique sont à cet égard constituantes.

Les défis de la formation théorique

Toutes les universités offrent actuellement au Québec des cours obligatoires et optionnels de même que des stages en organisation communautaire, mais seulement Laval et l'UQÀM proposent une spécialisation en communautaire. Les formations s'appuient sur un matériel de haute qualité fourni par la recherche qui permet de systématiser les pratiques et de structurer l'intervention. Le registre des compétences en intervention collective est cependant impressionnant : leadership quant aux processus, connaissance pratiques des communautés, capacité de mobilisation des citoyens, savoir-faire pour rallier les divers acteurs, connaissances thématiques pour les dossiers particuliers, sans compter les exigences éthiques pour préserver les intérêts des premiers concernés dans toute action communautaire.

L'université a ses limites non seulement parce que le temps disponible pour la formation initiale est trop court dans le cadre du baccalauréat pour couvrir tous les domaines, mais aussi parce que la formation d'intellectuels socialement campés comporte une dimension idéologique. Lorsqu'elle arrive sur le terrain, la relève est confrontée non seulement à un décalage entre les principes appris dans les cours et la réalité du terrain, mais aussi sur le plan identitaire entre une formation professionnelle et des attentes d'engagement militant.

Les défis de la formation pratique

En organisation communautaire, le meilleur outil d'intervention c'est soi-même : la norme de l'excellence professionnelle c'est le savoir-être de l'OC qui se retrouve au centre d'attentes multiples. Passer de la théorie à la pratique demande davantage de temps que ce qui est disponible dans les stages. Deux difficultés se présentent liées à la nature de l'intervention : d'abord la durée d'un processus en organisation communautaire déborde habituellement une et même deux sessions que peuvent durer les stages ; ensuite, l'organisation communautaire est de plus en plus inscrite dans des processus complexes de concertation, d'intersectorialité et de développement communautaire qui exigent beaucoup de temps d'insertion dans un milieu et laissent peu de place à une démarche initiale en action communautaire, une animation de base avec des gens ordinaires. Dans les universités offrant une spécialisation, la possibilité de stages de plus longue durée est cependant un facteur favorable.

Il y a aussi la difficulté d'encadrement des stages de la part de l'université où souvent les ressources humaines et les protocoles sont définis en fonction de l'intervention individuelle, mais aussi dans les milieux où plusieurs OC de compétence établie ne peuvent agir comme superviseurs parce qu'il faut pour ce faire avoir une formation de base en travail social. Il y a quand même plusieurs OC engagés dans la supervision de stagiaires ou agissant comme professeurs de stage et il est intéressant de constater que les expériences vécues sur le terrain sont généralement stimulantes lorsqu'elles sont partagées dans les séminaires regroupant les stagiaires.

Un enjeu qui déborde la formation

L'enjeu est de former des agents de développement plutôt que des agents de programme. Les pratiques d'organisation communautaire appellent des compétences en analyse critique, politique et stratégique et un sens élevé du bien commun. Le contexte de dépolitisation et les limites du cadre universitaire pour développer une conscience sociale constituent un défi pour la profession. Les outils de formation théorique et pratique ne sont pas seuls en cause. La réflexion critique sur les enjeux collectifs ne se fait pas en dehors des communautés. Le discours ambiant, fortement influencé par les sciences de la gestion avec leur accent sur les résultats rapides et la gouvernance, marque non seulement la nouvelle gestion publique, mais aussi la nouvelle action publique moins disposée aux exigences démocratiques et aux perspectives à long terme de l'organisation communautaire. Revenir aux interventions de proximité, renforcer la capacité d'analyse des enjeux communautaires, mettre en réseau les formateurs et les praticiens sont des avenues pour relever le défi.

René Lachapelle

Professionnel de recherche à la CRCOC-UQO

2011-05-12



Quelle formation pour les organisateurs et organisatrices communautaires dans le contexte des années 2010? - Liste de présences

Bergeron Jean-Vincent	UQÀM étudiant	jvbgaudin@yahoo.ca
Boivin Marie	RQIIAC-Estrie	mboivin.csss-iugs@ssss.gouv.qc.ca
Bourque Denis	CRCOC – UQO	Denis.Bourque@uqo.ca
Bresson Maryse	Université Versaille-St-Quentin	mbresson@nordnet.fr / maryse.bresson@uvsq.fr
Brisson Karine	U de M étudiante	brisson.karine@gmail.com
Bureau Marie-Christine	CNAM - Paris	marie.christine.bureau@cnam.fr
Caillouette Jacques	Université de Sherbrooke	jacques.caillouette@usherbrooke.ca
Chalifour Julie	U de M étudiante	julie.chalifour@umontreal.ca
Comeau Yvan	Université Laval	yvan.comeau@svs.ulaval.ca
Courcy-Legros Stéphanie	CSSS de la Pointe-de-l'Ile	stephaniefatou.courcy-legros.pdi@ssss.gouv.qc.ca
Desjardins-Labelle Denise	Partenaires secteur Aylmer	desden@videotron.ca
Deslauriers Jean-Pierre	UQO	jean-pierre.deslauriers@uqo.ca
Fournier Pierre	CLSC	pierre.fournier@ssss.gouv.qc.ca
Gauthier André	RQIIAC-Québec	andre.gauthier@csssvc.qc.ca
Grenier Stéphane	UQAT	stephane.grenier@uqat.ca
Jetté Christian	Université de Montréal	christian.jette@umontreal.ca
Jolette Dominique	CAFA-AT	cafa.dom@cablevision.qc.ca
Lachapelle René	CRCOC-UQO	renelachapelle@videotron.ca
Lefebvre Mario	CSSS Champlain	mario_lefebvre@rrsss16.gouv.qc.ca
Mercier Clément	Université de Sherbrooke	mercierc@videotron.ca
Moretti Jocelyne	CSSS du Cœur-de-l'Ile	jecelyne.moretti.cdi@ssss.gouv.qc.ca
Murray Evan	U de S étudiant	evan.murray@usherbrooke.ca
Rheault Johanne	RQIIAC	johanne.rheault.cdi@ssss.gouv.qc.ca
Rist Barbara	CNAM - Paris	barbara.rist@cnam.fr
Roos Jean-François	CSSS-IUGS	jfroos.csss-iugs@ssss.gouv.qc.ca
Savard Sébastien	Université d'Ottawa	ssavard@uottawa.ca